

Vous souhaitez vous installer en héliculture  
à titre principal ou secondaire ?  
Vous souhaitez acquérir les compétences indispensables à  
la production et la transformation des escargots ?

# Créer son élevage d'escargots

Durée : 525 heures dont 140 heures en entreprise  
Rentrée au début du mois de Mars

## Public :

Demandeurs d'emploi, salariés en reconversion  
professionnelle, ...  
Personnes passionnées par les escargots et désirant créer une  
entreprise hélicole.

## Objectifs :

Acquérir les compétences théoriques et pratiques indispensables  
à la conduite et à la gestion d'un élevage d'escargots (de la  
production à la commercialisation).

## Pré-requis :

- Avoir au minimum 18 ans
- Avoir un projet d'installation en héliculture
- Avoir si possible une 1ère expérience professionnelle en  
héliculture. Si vous êtes demandeur d'emploi, se rapprocher de  
FranceTravail pour effectuer une Période de Mise en Situation en  
Milieu Professionnel (PMSMP)
- Fournir un certificat médical d'aptitude au métier d'héliculteur  
ainsi qu'à la manipulation de produits alimentaires.

## Contenu de la formation :

- Assurer la reproduction des escargots
- Gérer l'engraissement des escargots
- Transformer ses escargots en plats cuisinés
- Assurer le fonctionnement de son entreprise

## Conditions d'inscription :

Contactez l'assistante de formation.  
Réalisation de test de positionnement et  
d'entretien de motivation



*"Avec son élevage et son laboratoire de  
transformation, le CFPPA offre un cadre idéal  
pour acquérir les compétences théoriques et  
pratiques indispensables à la création d'un  
atelier de production de même qu'à la  
transformation et la commercialisation des  
escargots!"*



## CFPPA REINACH FORMATIONS

Domaine Reinach  
1031 Avenue Charles Albert - 73290 La Motte Servolex  
Tel : 04.79.25.42.02

[cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr](mailto:cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr)

[www.reinach](http://www.reinach)

 *Christophe Simoncelli*



## MOYEN PÉDAGOGIQUE et PLATEAU TECHNIQUE DU CENTRE DE FORMATION

Une formation qui s'appuie sur des cours théoriques en salle, alternées avec des mises en situation professionnelle pour les évaluations, des visites d'entreprises ainsi que des séances de travaux pratiques sur l'exploitation de l'établissement.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours, travaux pratiques, visites sur des exploitations partenaires, intervenants extérieurs, stages en entreprises, travaux sur dossiers.

## VALIDATION

En fin de parcours, délivrance du Titre "Héliculteur, éleveur d'escargots" inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP 34462) en date du 02-03-2020

Formation qualifiante de niveau 4

Evaluation pratique et soutenance orale d'un dossier d'analyse du fonctionnement d'une entreprise.

Possibilité de valider les blocs de compétences C3 et C6 du BP REA

## INFORMATIONS PRATIQUES

Frais pédagogiques : Équipement de Protection Individuelle à prévoir. Possibilité de prise en charge selon le statut (environ 140 €)

Coût de la formation : se rapprocher de nos services afin d'étudier les différentes possibilités de financement et de rémunération et obtenir un devis (les tarifs des formations du centre vont de 12,50 € à 25 € / heure).

Possibilité de prise en charge financière selon le statut.

Rémunération selon le statut du candidat.

Se former à Reinach, c'est disposer :

- d'une expertise
- d'une reconnaissance par la filière hélicole
- et d'un plateau technique valorisé par les professionnels



Un atelier de transformation aux normes communautaires



Des parcs de croissance (production annuelle de plus de 150 000 escargots)

Taux de réussite au diplôme : 100 %

Taux d'insertion professionnelle (à un an) : 100% en emploi dont 67% en héliculture

Note de satisfaction des stagiaires : 9.25/10

Session 2023



Pensez à vous inscrire aux informations collectives

Toutes nos dates : [www.reinach.fr](http://www.reinach.fr)



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



## CONTACTS

Responsable de la formation : **Christophe SIMONCELLI**

Informations administratives et financières : **Géraldine MARTINS**

Tel : 04 79 25 42 02 - [geraldine.martins@educagri.fr](mailto:geraldine.martins@educagri.fr)

Le centre est signataire de la charte H+ pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Nous contacter pour toute information sur l'accompagnement et l'accessibilité du centre.

MAJ 09/2024